

## Call for tenders' details

Title: Fire insurance for the building stock and its content for contracting authorities' buildings located in Belgium

Start date: 18/03/2020

Time limit for receipt of tenders: 04/05/2020

Contracting authority: European Commission, Office for Infrastructure and Logistics in Brussels (OIB)

Status: Closed

## Call for tenders question list

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject  | Question   | Answer   |
|---|---------------------|---------------------|---|--|--|
| 1 | 18/03/2020<br>08:09 | 18/03/2020<br>17:04 | Language  | Could the documentation in the Documents Library be translated into English. Also please advise who is authorised to participate in such tender                          | <b>18/03/2020</b><br>See Questions-Réponses Série 2<br>Questions-Réponses Série 1  |
| 2 | 24/03/2020<br>07:58 | 26/03/2020<br>14:05 | ANNEXE 2 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES, 8.2. Limites de l'indemnité : | Doit-on comprendre qu'il n'a que les montants assurés en « frais de sauvetage » qui peuvent venir au-delà la limite générale d'intervention par sinistre fixée par lot ? | <b>26/03/2020</b><br>Voir questions-réponses série 2<br>Questions-Réponses série 2 |

---

Call for tenders questions summary

---

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject  | Question  | Answer  |
|---|---------------------|---------------------|---|---|---|
| 3 | 24/03/2020<br>07:57 | 26/03/2020<br>14:06 | ANNEXE 2 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES, 8.2. Limites de l'indemnité | .Limites de l'indemnité : Les garanties accessoires : Doit-on comprendre que les garanties accessoires ne sont pas limitées en EURO<br>(par ex. un pourcentage de la valeur assurée par site assuré), mais qu'elles sont comprises dans la limite générale d'intervention par sinistre fixée à la valeur de reconstruction à neuf du bâtiment le plus cher du lot ? | <b>26/03/2020</b><br>See questions & answers series 2<br>Questions-Réponses série 2 |

Call for tenders questions summary

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject               | Question   | Answer  |
|---|---------------------|---------------------|--------------------------------|--|---|
| 4 | 27/03/2020<br>15:08 | 02/04/2020<br>11:08 | offre avec plusieurs assureurs | <p>Si, dans le cadre d'une offre avec plusieurs assureurs, un co-assureur se retire à un moment donné du panel de co-assureurs sans qu'il puisse être remplacé (aucun assureur susceptible de le remplacer ne répond aux critères d'exclusion ou de sélection, ou aucun assureur proposé n'est approuvé par la Commission européenne, ou aucun assureur ne manifeste de l'intérêt) et sans qu'un autre co-assureur du panel est en mesure d'augmenter sa quote-part de la couverture afin d'à nouveau garantir une couverture à 100%, la Commission européenne exigera-t-elle à tout moment du contrat de bénéficier d'une couverture à 100%? Si, dans la cadre d'une offre avec plusieurs assureurs et lors de l'exécution du contrat, un ou plusieurs co-assureur(s) ne peu(ven)t honorer sa/leur quote-part du dédommagement en cas de sinistre couvert (par exemple en cas de faillite ou d'insolvabilité), la Commission européenne va-t-elle elle-même supporter cette partie du sinistre, ou attend-elle des autres</p> | <p><b>02/04/2020</b><br/>Voir Questions-Réponses Série 3<br/>Questions-réponses série 3</p> |

Call for tenders questions summary

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject         | Question  | Answer   |
|---|---------------------|---------------------|--------------------------|---|--|
|   |                     |                     |                          | sinistre, ou attend-elle des autres co-assureurs qu'ils se chargent de régler la quote-part du sinistre en immunisant la Commission européenne contre tout dédommagement ?  |  |
| 5 | 27/03/2020<br>15:08 | 02/04/2020<br>11:10 | couverture en terrorisme | En tenant compte de la sous-limite demandée en terrorisme (€ 25.000.000, par sinistre pour chaque lot individuel et non-limité par an), comment devons-nous comprendre l'intervention maximale ? - € 25.000.000 tout compris ? - € 25.000.000 + € 10.000.000 en frais et pertes annexes + € 35.000.000 en frais de sauvetages ? | <b>02/04/2020</b><br>Voir Questions/Réponses Série 3<br>Questions-réponses série 3 |

Call for tenders questions summary

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject                 | Question  | Answer   |
|---|---------------------|---------------------|----------------------------------|---|--|
| 6 | 03/04/2020<br>15:59 | 06/04/2020<br>17:07 | co-assurance en cas de sinistres | Vous mentionnez dans votre réponse à notre question concernant la co-assurance qu'en cas de sinistre, la Commission européenne supportera elle-même la partie du sinistre qui ne saurait être payé par un ou plusieurs co-assureurs. En sera-t-il de même pour tous les lots ? Les autres institutions participant à cet appel d'offres seront-elles toutes disposées à supporter une partie d'un sinistre qu'elles ne sauront chiffrer au préalable, et qui risque donc d'avoir un impact sur leur budget. | <b>06/04/2020</b><br>Voir Questions-Réponses Série 4<br>Questions-réponses série 4 |

Call for tenders questions summary

| # | Submission date     | Publication date    | Question subject                        | Question  | Answer   |
|---|---------------------|---------------------|---|---|--|
| 7 | 09/04/2020<br>09:32 | 14/04/2020<br>11:48 | assurance à 100%/obligation de résultat | <p>1. Le co-assureur « A » dépose le bilan ou résilie sa quote-part, et ne peut donc plus assurer la capacité qu'il mettrait à disposition. D'après le principe de l'obligation de résultat, il advient à l'assureur apériteur et aux co-assureurs de chercher un remplaçant afin de garantir à tout temps une couverture à 100%. Avant que le nouvel assureur soit en place, un sinistre survient. Comprenons-nous bien que dans ce cas de figure, c'est l'assuré (en l'occurrence la Commission européenne ou tout autre institution participant à l'appel d'offre) qui supportera la quote-part du sinistre initialement assuré par le co-assureur « A » ? 2. Même scénario, mais un nouveau co-assureur « B » est disposé à prendre la place du co-assureur « A », toutefois à des conditions financières plus élevées. La Commission européenne va-t-elle accepter cette solution, à condition que le co-assureur « B » réponde à tous les autres critères ?</p> | <p><b>14/04/2020</b><br/>Voir questions-réponses série 5 - See questions &amp; answers series 5<br/>Questions-Réponses Série 5</p> |

## Call for tenders questions summary

| #  | Submission date     | Publication date    | Question subject  | Question  | Answer  |
|----|---------------------|---------------------|---|---|---|
| 8  | 09/04/2020<br>09:33 | 14/04/2020<br>11:51 | documents pdf   | Y a-t-il moyen d'obtenir les listings des bâtiments à assurer en excel?   | <b>14/04/2020</b><br>Voir questions-réponses série 5 - See questions & answers series 5<br>Questions-Réponses Série 5 |
| 9  | 16/04/2020<br>11:01 | 16/04/2020<br>16:23 | CODID-19 et importance du marché: Possibilité de prolonger le délai de 15 JOURS ? | Ce marché public est complexe par sa taille et les conditions d'assurances imposées par le cahier des charges. Est-ce possible de postposer le délai d'offres de 15 jours?  | <b>16/04/2020</b><br>Voir Questions-Réponses Série 6<br>Questions-Réponses Série 6                                    |
| 10 | 20/04/2020<br>16:18 | 22/04/2020<br>10:15 | Difficultés à accepter intégralement les conditions du tender                     | Les variantes n'étant pas acceptées dans le cadre de cette procédure et compte tenu de la mention qu'introduire une offre vaut acceptation de toutes les conditions du tender, pourriez vous svp répondre aux question suivantes : 1) Est il acceptable /recommandable d'introduire une offre fondamentalement non conforme ? 2) Une offre non conforme pourra-t-elle être retenue dans le cadre de ce marché ? 3) Introduire une offre non conforme pourra t-il apporter un avantage compétitif à la partie ayant introduit cette offre. | <b>22/04/2020</b><br>Voir Questions-Réponses série 7<br>Questions-Réponses série 7                                    |